



TERRITOIRE D'ÉNERGIE ISERE (TE38) RECRUTE

ÉCONOME DE FLUX ACTEE (H/F)

DANS LE CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS (Technicien, Technicien principal 2° et 1° classe)
Recrutement par voie contractuelle - Contrat de projet

CONTEXTE

Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz, TE38 (Territoire d'Énergie Isère) est un établissement public agissant dans le domaine de l'énergie. Il regroupe l'ensemble des collectivités iséroises (communes, intercommunalités dont Grenoble Alpes Métropole et le Département) et couvre 95 % du territoire.

Pour le compte de ses membres, le syndicat réalise des travaux sur les réseaux secs (renforcement, sécurisation, extension et dissimulation), gère l'éclairage public ainsi que le déploiement des bornes de charge pour véhicules électriques. Dans une optique de mutualisation et de péréquation, il apporte également à ses membres d'autres services (actions de maîtrise de l'énergie, mise à disposition de SIG, conseils et préconisations en matière urbanistique et achats groupés d'énergie) ou aides financières.

La mission de l'économe de flux s'inscrit dans le cadre de l'AMI SEQUOIA du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) porté par la FNCCR. Ce programme vise à développer pour les bâtiments publics, des projets d'efficacité énergétique d'une part et de substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques efficaces et bas carbone (appelée par la suite substitution énergétique) d'autre part, en se fondant notamment sur :

- L'implantation territoriale des syndicats départementaux d'énergie, entités regroupant de nombreuses communes et EPCI, qui permet ainsi un relai puissant dans les territoires ;
- La mise en place d'outils innovants, l'identification de communes ayant des difficultés à s'inscrire dans un contexte d'investissement dans leur patrimoine communal, en lien avec les enjeux énergétiques étant recherché pour les inciter à la démarche.

L'économe de flux a pour tâche de sensibiliser les collectivités sur l'importance de l'efficacité énergétique sur leur patrimoine et les bâtiments de leur territoire, d'accompagner les collectivités dans l'analyse de ce patrimoine et d'émettre des préconisations, de planifier les travaux dans le temps et la stratégie de gestion de patrimoine de manière pluriannuelle, d'accompagner la rédaction de cahiers des charges, de participer le cas échéant à la procédure d'analyse et de désignation des prestataires, de vérifier la bonne exécution des travaux, de s'assurer dans le temps des bonnes économies d'énergie résultant de la qualité des travaux et de leur bonne thésaurisation par la collectivité pour investir par la suite, dans la logique de la stratégie pluriannuelle de gestion immobilière, dans les autres actions programmées.

TE38, c'est :

- Une équipe dynamique de 50 collaborateurs au service des Collectivités Territoriales de l'Isère ;
- Une structure en développement, avec des projets porteurs et innovants, notamment dans le domaine de la transition énergétique ;
- Un cadre de vie agréable en Isère.

MISSIONS PRINCIPALES

Placé(e) sous l'autorité du chef de service Transition Énergétique, vous avez les responsabilités suivantes :

- Sensibiliser les collectivités à la gestion de leur patrimoine d'un point de vue énergétique ;
- Accompagner à la mise en œuvre d'actions de maîtrise énergétique et d'énergies renouvelables sur la totalité du patrimoine des collectivités ;
- Suivre, contrôler et planifier des audits énergétiques, des études de faisabilité et des assistances réalisées par des bureaux d'étude ou en interne ;
- Suivre et optimiser les consommations énergétiques des bâtiments et notamment gestion des contrats, optimisation des abonnements avec analyse des anomalies et mise en œuvre d'actions techniques correctives ;
- Participation au montage d'opération (technique et financière) avec recommandations et prescriptions dans le domaine énergétique ;
- Accompagner les collectivités et suivre leurs travaux ;
- Agréger les CEE travaux (AMO travaux) de l'ensemble des collectivités de son périmètre ;
- Pérenniser la valorisation des CEE, suivi des dossiers CEE avec les partenaires et le pôle maîtrise d'ouvrage des collectivités
- Préparer les éléments bilans et de suivi pour le programme ACTEE ;
- Effectuer des recherches techniques, juridiques et de financements en lien avec les activités du service ;
- Exécuter et suivre des procédures et décisions administratives, budgétaires et comptables ;
- Participer aux tâches courantes du service Transition Énergétique.

FORMATION, COMPÉTENCES & QUALITÉS

- Vous disposez d'un niveau minimum bac + 2/3 dans le domaine de l'énergie,
- Vous justifiez d'une expérience dans le domaine de la thermique du bâtiment, du génie climatique et de l'animation de projet de territoire. Vous maîtrisez les méthodologies de conduite et de gestion de projets,
- Vous connaissez les politiques publiques territoriales de l'énergie et du climat et leurs acteurs, la planification énergétique, le traitement et l'analyse des données de l'énergie, les montages financiers, ainsi que les outils cartographiques et de suivi énergétique,
- Vous avez la culture des collectivités et des notions en matière de marchés publics,
- Vous avez des qualités avérées de pédagogie et d'expression écrite et orale,
- Vous maîtrisez les outils bureautiques (Word, Excel, Powerpoint, Outlook),
- Vous avez l'esprit d'équipe, des qualités relationnelles reconnues et faites preuve d'ouverture d'esprit,
- Vous êtes rigoureux, autonome et force de propositions,
- Le permis B est obligatoire (déplacements fréquents dans tout le Département de l'Isère).

RÉMUNÉRATION

- Rémunération et indemnité sur la base statutaire,
- Régime indemnitaire
- Chèque-Déjeuner

Poste à plein temps (35H)

DÉLAIS

Dossier de candidature avec CV et lettre de motivation à adresser par mail ou par courrier à Sandrine JEAN - Responsable RH - sjean@te38.fr avant le 11 juin 2021

Informations complémentaires auprès de M Julien CLOT-GOUDARD, Responsable du service, au 04.76.03.03.34

Lieu de travail : 27, rue Pierre Sépard - 38000 GRENOBLE

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.